

Du sauveur à l'éboueur : comment les lycéens perçoivent leurs éco-délégués (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/article/sauveur-leboueur-comment-lyceens-percoivent-leurs-eco-delegues>)



À quoi servent les éco-délégués ? « Je ne sais pas », « aucune idée », « on n'a pas d'infos », ont répondu la moitié des 380 lycéens interrogés au sujet de leur expérience de l'éducation au développement durable dans leur lycée. Pourtant, chaque établissement scolaire a l'obligation d'organiser l'élection d'au moins un éco-délégué par classe, et ce depuis 2020 (<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>).

Considérés comme les « pivots du développement durable dans les établissements », l'État les exhorte à devenir les « acteurs du changement » au sein d'un « peuple de colibris », à travers la voix de Jean-Michel Blanquer (<https://www.youtube.com/watch?v=PieNOXSmkL8>), alors ministre de l'éducation nationale.

Cinq ans après cette mise en place obligatoire des éco-délégués, « la tension entre ces injonctions et les réalités du terrain » déjà évoquée en 2023 (<https://theconversation.com/etre-eco-delegues-au-college-ou-au-lycee-quels-moyens-daction-195979>) par les chercheuses Évelyne Bois, Aurélie Zwang et Mandarine Hugon, est toujours palpable.

Un bilan difficile à dresser en l'absence de données officielles

Le ministère de l'éducation nationale affiche certes l'ambition de 250 000 éco-délégués (<https://www.education.gouv.fr/des-eleves-eco-delegues-engages-pour-la-transition-ecologique-et-le-developpement-durable-10835>) et promeut des ressources et dispositifs d'appui (guides pratiques, prix de l'action de l'éco-délégué, etc.). Cependant, aucun recensement officiel n'est disponible, ni à l'échelle de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), ni à celle des académies, ni même parfois à celle des établissements. Il est donc compliqué de savoir si chaque classe compte actuellement une ou un éco-délégué. Le travail de terrain nous permet toutefois de déceler que cette obligation n'est pas toujours suivie dans les faits.

Pour tenter de comprendre malgré tout le rôle effectif des éco-délégués, plusieurs ressources sont néanmoins disponibles :

- une enquête menée en 2023-2024 en région Bretagne auprès d'établissements engagés dans des projets d'éducation au développement durable (EDD), relevant de l'éducation nationale ou de l'enseignement agricole, du secteur public ou privé, de la voie générale ou professionnelle.
- les quelques travaux existants en science de l'éducation (<https://doi.org/10.4000/trema.7090>) sur l'engagement des éco-délégués.
- un discret et polémique rapport parlementaire (<https://www.cafepedagogique.net/2021/06/11/eco-delegues-le-rapport-light-de-brune-poirson/>) portant sur l'animation des éco-délégués.

Extrait de l'article publié sur The Conversation (<https://theconversation.com>) sous licence Creative Commons. Lire l'article complet (<https://theconversation.com/du-sauveur-a-leboueur-comment-les-lyceens-percoivent-leurs-eco-delegues-271812>).